Vous aimeriez que l'ensemble du Parc de la Légion d'Honneur soit ouvert durant toute l'année, comme durant la Fête des tulipes et les mois de juillet et août ? Pour les Dionysiens, familles et touristes, l'objectif serait une véritable **visibilité de ce patrimoine architectural national** (classé aux Monuments Historiques) et **un espace vert supplémentaire partagé** entre la Maison d'éducation et la Ville de Saint-Denis. De plus, cela permettrait **une plus grande accessibilité du parc** en centre ville, côté basilique par l'accès existant passage du Moulin du Choisel.

—

Nom, prénom	Adresse mail	signature